VILLE DE
PARIS

Mes lieux

paris.fr/casvp

Les Espaces parisiens des solidarités

Des agents vous accueillent, vous orientent, vous informent et vous accompagnent dans vos démarches :

- L'ouverture de vos droits aux aides municipales sous conditions (plafond de ressources, durée de présence à Paris...).
- L'accès à des établissements adaptés aux séniors et aux handicapés (clubs de loisirs, restaurants Émeraude, résidences).
- Un relais vers les services sociaux de l'arrondissement.
- Une orientation vers les organismes sociaux compétents.
- Traitement de vos dossiers de demande d'allocation personnalisée d'autonomie, d'aide sociale légale, de fonds solidarité logement énergie...

En savoir plus

Télécharger la brochure sur les Espaces parisiens des solidarités de la Ville de Paris

Les services sociaux de la direction des Solidarités

Le service social d'arrondissement s'adresse à **toute personne rencontrant des difficultés** (personnes isolées ou familles, avec ou sans enfant), quelle que soit la nature de son problème.
Les SSP sont ouverts de 8 h 30 à 17 h.

- Vous **accueillir**, vous **informe**r et vous **orienter**, évaluer votre situation et vous **accompagner individuellement** ou au cours d'actions collectives.
- **Mettre en place avec vous des actions sociales** permettant l'accès au droit, favorisant l'insertion professionnelle, contribuant au maintien dans le logement, soutenant les familles dans les difficultés de la vie quotidienne.
- **Vous protéger ainsi que vos enfants** notamment si vous êtes enceinte, en détresse, âgé ou handicapé.

Adresses et horaires des 20 services sociaux de proximité

En savoir plus

Les permanences sociales d'accueil

Les permanences sociales d'accueil (PSA) ont pour objectif d'accueillir et d'accompagner les parisiens dans domicile fixe vers l'insertion.

Elles remplissent 4 missions essentielles :

- L'accueil, l'écoute, l'information et l'orientation.
- L'accès au droit.
- L'accompagnement social.
- La protection de l'enfance.
- Il existe 3 structures spécialisées par type de public :

- **PSA Gauthey : familles avec enfants, couples et femmes isolées.**
  Adresse et horaires
  Télécharger le dépliant PSA Gauthey
- **PSA Bastille : hommes seuls de plus de 25 ans.** Horaires, accès et contact,
  Adresse et horaires
  Télécharger le dépliant PSA Bastille
- **PSA Belleville : jeunes de 18 à 25 ans.**
  Adresse et horaires
  Télécharger le dépliant PSA Belleville

Espaces solidarité insertion (ESI)

Les ESI accueillent de manière inconditionnelle tous ceux que les difficultés de l'existence ont conduit à un état de très grande précarité et d'exclusion.

Les ESI offrent une mise à l'abri en journée et des prestations sociales et sanitaires aux personnes vivant à la rue à Paris. Ils s'intègrent au réseau parisien de la veille sociale.

- **ESI René Coty :** 6-8 avenue René Coty 75014 Paris • Tél. 01 43 27 54 15
  • RER : B station Denfert Rochereau • Métro : lignes 4 et 6 station Denfert Rochereau
  • Bus : 38 et 88
  • Public accueilli : hommes et femmes à partir de 18 ans, sans domicile fixe parisiens, animaux acceptés dans le sas d'entrée
  • Jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h
  Télécharger le dépliant sur l'ESI René Coty

- **ESI la Halle Saint-Didier :** 23, rue Mesnil 75016 Paris • Tél. 01 53 70 48 88
  • Métros : ligne 2 station Victor Hugo et ligne 6 et 9 station Trocadéro • Bus 63
  • Public accueilli : Hommes et femmes à partir de 18 ans, sans domicile fixe parisiens
  • Jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
  Télécharger le dépliant sur l'ESI Halle Saint-Didier

Paris domicile
des services d'aide et de soins à domicile

- **Le service d'aide et de soins à domicile (SAAD)** a pour mission de contribuer au maintien à domicile des personnes âgées. Il est composé d'aide à domicile, d'aides-soignants, d'infirmiers et de coordonnateurs.

L'aide à domicile

→ l'entretien du logement et du linge,

→ les courses,

→ la préparation et l'aide à la prise de repas,

→ l'aide à la toilette,

→ un accompagnement à la vie sociale et aux démarches administratives.

Les soignants à domicile

→ des soins d'hygiènes,

→ des soins de prévention et d'éducation à la santé,

→ des soins infirmiers (injection, pansements...),

→ la préparation, surveillance et administration du traitement.

- **Le service Paris domicile** de la direction des Solidarités de la ville de Paris offre aux parisiens, retraités, âgés et ou handicapés l'intervention d'une aide à domicile du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et les samedis, dimanches et jours fériés de 10 h à 19 h.
  Le service fonctionne 365 jours sur 365 jours.

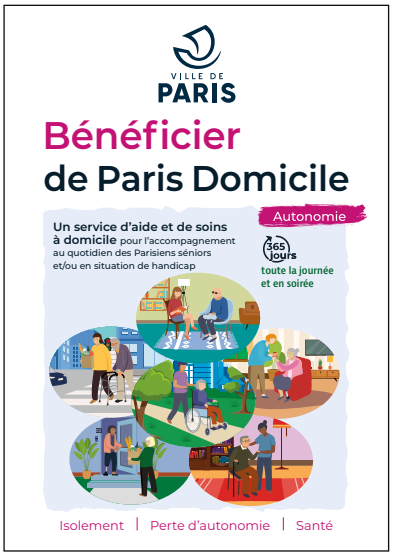

Télécharger le dépliant Paris domicile Centre

Télécharger le dépliant Paris domicile Ouest

Télécharger le dépliant Paris domicile Nord-Ouest

Télécharger le dépliant Paris domicile Est

Télécharger le dépliant Paris domicile Nord-Est

Télécharger le dépliant Paris domicile Sud

Déjeuner dans les restaurants Émeraude

Les restaurants Émeraude sont une prestation en nature, destinée à favoriser votre soutien à domicile, que vous soyez une personne âgées ou en situation de handicap. Cette aide couvre financièrement les repas que vous prenez dans les restaurants de la Ville de Paris ou ceux qui vous sont portés à domicile.

Adresses et horaires des restaurants Émeraude

Télécharger la plaquette restaurants Émeraude

Rejoindre les clubs séniors

Les clubs séniors de la Ville de Paris proposent aux parisiens, préretraités et retraités à partir de 55 ans, ou en situation de handicap, de nombreuses activités gratuites ainsi que des stages et des ateliers avec une participation financière calculée en fonction du montant d'imposition. Vous trouverez de nombreuses activités tant sportive, créative qu'intellectuelle.

Adresses et horaires des clubs séniors

Télécharger la brochure clubs séniors

Les Ehpad

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) sont **des maisons de retraite médicalisées** qui accueillent des personnes âgées en **perte d'autonomie physique et/ou psychique**. Ces structures sont toutes médicalisées ; elles **offrent les aides et les soins nécessaires aux résidents** dans le cadre d'un projet de vie personnalisé.

Adresses et horaires des 15 Ehpad de la Ville de Paris

Accueil de jour les Balkans

Cet établissement accueille entre un et trois jours par semaine des personnes âgées atteintes de maladie neuro-évolutive (maladie d'Alzheimer, de Parkinson, démences vasculaires, maladie à corps de Lewy...) vivant à leur domicile. Il permet aux personnes accueillies de maintenir un lien social et stimule leurs capacités par des activités thérapeutiques adaptées destinées à ralentir les effets de la maladie.

- ateliers de stimulation thérapeutiques (atelier mémoire, gymnastique douce, arts plastiques, jardinage...)
- repas du midi
- personnel soignant et paramédical (médecin, ergothérapeute, psychologue, aides-soignantes...)

La structure a également pour objectif de soulager les aidants et de les accompagner dans l'évolution des troubles.

https://www.paris.fr/equipements/accueil-de-jour-les-balkans-19857

Les résidences autonomie

Les résidences autonomie de la ville de Paris sont destinées à des personnes âgées autonomes

désireuses de bénéficier de la sécurité d'apportent la présence permanente de personnel et l'existence de services collectifs : restaurants Émeraude, clubs séniors, prestations hôtelières. Un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) est proposé à l'ensemble des personnes hébergées dans ces résidences.

Adresses et horaires des 23 résidences autonomie de la Ville de Paris

Les résidences appartements

La Ville de Paris détient 101 résidences appartements dont 98 implantées dans Paris et 3 en proche banlieue. Ces résidences appartements proposent près de 4 200 logements. Elles sont destinées à des personnes âgées autonomes souhaitant être relogées dans de bonnes conditions de confort tout en conservant une totale autonomie de vie.

Adresses et horaires des 101 résidences appartements de la Ville de Paris

Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale

Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de la Ville de Paris accueillent, hébergent et accompagnent vers l'insertion les personnes en grande précarité sur le territoire parisien.

Des professionnels qualifiés mettent en œuvre ces missions de service public auprès des résidents, en favorisant leur accès à l'autonomie, dans le respect de leur dignité, de leur intégrité, de leur vie privée et de leur sécurité. Les personnes sont orientées par les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO urgence ou SIAO insertion), qui centralisent les demandes et les offres d'hébergement.

En savoir plus

La Fabrique de la Solidarité

La Fabrique de la Solidarité, est un lieu ressource de la Ville de Paris pour tou·tes les Parisien·nes souhaitant agir dans le domaine de la lutte contre l'exclusion.

- Vous voulez en savoir plus ?
- Vous avez un projet dans votre quartier ?
- Vous voulez vous former ?
- Contactez l'équipe de la Fabrique de la Solidarité à l'adresse : fabrique-solidarite@paris.fr
- Vous pouvez également contacter la Fabrique de la Solidarité au 01 55 78 23 68

En savoir plus